

LA GRANDE MONTAGNE DE REIMS

Durée : 3 h
Distance : 10 km

La « Route touristique du champagne » est le fil conducteur de cette promenade. Dans un premier temps, vous la surplombez en empruntant les sentiers de la forêt de la Montagne de Reims. Ensuite, vous la longez en parcourant les vignobles qui la bordent et en traversant trois des villages viticoles qu'elle réunit.

À 14 km de Reims. Prenez l'A4 vers Strasbourg jusqu'à la sortie n° 26, puis suivez Cormontreuil (D8) et Louvois (D9). Quelques kilomètres après la zone commerciale, prenez la direction de Chigny-les-Roses, puis stationnez au centre du village, *place Pommery*.

Montez les *rues Sainte-Agathe*, du *Châtaignier-Fourchu* et *Georges-Legros*. Au bout de cette dernière, poursuivez sur le chemin qui pénètre dans la forêt. La signalisation blanche et rouge du GR141 va vous guider jusqu'à **Mailly-Champagne**.

Au sommet du chemin, vous coupez bientôt la D33.

À l'entrée de **Craon-de-Ludes**, remontez la D9 jusqu'à son sommet, puis engagez-vous dans le sentier à gauche.

Environ 300 m après qu'une route de graviers succède au sentier, prenez un autre sentier à gauche qui descend sur **Mailly-Champagne**, comme vous l'indique un panneau en bois. Le vignoble qui s'étire à flanc de coteau s'offre à votre vue à mesure que vous quittez la forêt.

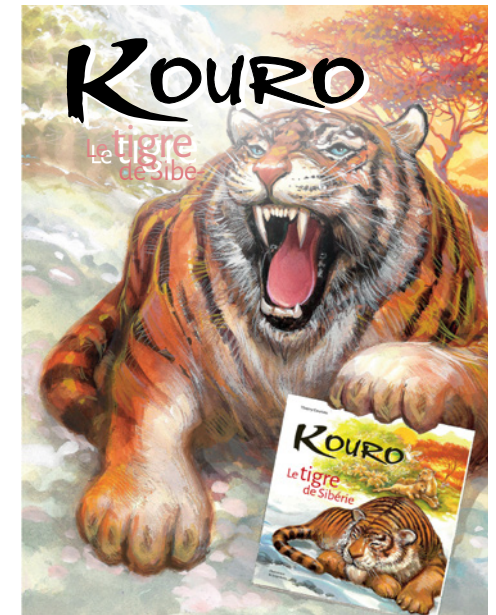
Le village de **Mailly-Champagne** bénéficie de la mention « grand cru ». Seules 17 des 318 communes classées en appellation champagne jouissent de cette distinction. C'est dire qu'elles constituent l'élite de la Champagne ! Cette qualité optimale s'explique par la nature crayeuse du sous-sol, qui facilite à la fois l'écoulement des eaux de pluie et l'hydratation constante de la vigne, la déclivité du terrain, qui permet un ensoleillement maximal, et l'utilisation des cépages pinot noir ou chardonnay.

Une fois la D26 rejointe par les *rues des Crayères* et *Carnot*, sortez du village

en suivant **Ludes**. Juste après le tonneau, empruntez le chemin à droite qui rejoint un hangar bordant la D9. Traversez cette route, puis virez à gauche dès que possible. Au pylône en béton, à 150 m en contrebas des bâtiments de la maison Canard-Duchêne, contournez ces derniers par la droite pour regagner la D26 dans **Ludes**.

Au carrefour, remontez la D33 vers Ville-en-Selve jusqu'au **kiosque à musique** (1936), puis suivez les *rues Carnot* et *Saint-Vincent* ; le chemin qui prolonge cette dernière vous conduit à **Chigny-les-Roses** en procurant de belles vues sur le vignoble.

À **Chigny**, empruntez les *rues du Moulin* et *Georges-Legros* jusqu'à la *place Pommery*.



En vente en librairie ou
sur www.guidesgoursau.fr

CONSEILS PRATIQUES

Vous pouvez utiliser cette fiche seul ou vous procurer en complément les cartes IGN suivantes :

1. Côtes de Vesle :2712 E Gueux
2. Grande Montagne de Reims :2812 O Reims
3. Petite Montagne de Reims :2712 E Gueux et 2812 O Reims
4. Massif de Saint-Thierry :2711 E Craonne et 2712 E Gueux
5. Coteaux de l'Ardre :2712 O Fismes et 2712 E Gueux
6. Vallée de l'Ardre :2712 O Fismes
7. Pentès du mont Grenet :2712 O Fismes et 2712 E Gueux
8. Entre Champagne et Tardenois :2712 E Gueux
9. Les Faux de Verzy :2812 E Verzy et 2813 O Mareuil-sur-Ay

Pour Reims, vous pouvez vous procurer un plan à l'office de tourisme.

Les temps de marche ont été établis sur un rythme de marche moyen ; ils sont purement indicatifs et ne comprennent pas les pauses ni les éventuelles visites.

Choisissez toujours un parcours dont la durée est adaptée à votre condition physique. Les dénivelés sont comparables d'une randonnée à l'autre. Les chemins sont tous facilement praticables par temps sec, mais l'état de certains d'entre eux peut s'avérer difficile par temps de pluie ; pensez donc à vous munir de chaussures de rechange dans ce cas.

Si vous optez pour un autre point de départ que celui proposé, assurez-vous qu'il ne se situe pas au pied d'une pente afin de pouvoir vous mettre en route tranquillement.

Veillez à ne pas quitter l'itinéraire indiqué car les chemins adjacents sont parfois privés. Il est en particulier interdit d'entrer dans les parcelles de vignes (a fortiori d'y cueillir des raisins !).

Dans les villages, ne prélevez pas l'eau des fontaines s'il n'est pas mentionné qu'elle est potable. Randonner seul peut comporter des risques : signalez votre localisation à quelqu'un de votre entourage avant de partir.

N'oubliez pas de vous munir d'un sac à dos, d'eau et de barres de céréales.

La pratique du sentier pédestres proposé dans cette fiche reste sous votre entière disponibilité.

Météo France Marne

Tél. : 0 892 68 02 51

Numéro d'urgence : 112

EN VENTE
En librairie ou
sur www.guidesgoursau.fr